

Règles de gestion des minibus utilisés lors des activités collectives

1 Généralités.

Objet : Réduire les coûts et l'impact environnemental des déplacements pour les sorties collectives en louant des minibus ou des véhicules qui sont mis à disposition des participants en échange d'une contribution financière basée sur le kilométrage estimé.

1.1 Solutions disponibles.

- Le club dispose d'un minibus Ford Transit à châssis rallongé loué à l'année (**Minibus LDD**). Il est disponible tous les jours de la semaine.
- Lorsque le Minibus LDD n'est pas disponible pour la date souhaitée, **et après s'être assuré que les conditions du § 1.2 sont vérifiées**, plusieurs autres solutions sont accessibles (voir § 1.3) : **Minibus du CDOS, locations économiques** (Super U, Leclerc, etc.), **location chez les loueurs traditionnels** (Europcar, etc.).

1.2 Optimisation financière.

Pour une bonne gestion financière des locations **les choix des véhicules doivent être décidés lors des réunions de calendrier en respectant les règles de bon sens suivantes :**

- Privilégier le minibus LDD même dans le cas d'une activité unique d'au moins 3 personnes + 1 encadrant,
- Eviter les week-ends avec plusieurs activités inscrites au calendrier suivis ou précédés de week-ends sans activité.
- Pendant les congés scolaires, veiller à ce que les dates de sorties de la deuxième semaine ne chevauchent pas celles de la première semaine (par exemple : du samedi au samedi pour la 1^{ère} semaine et du dimanche au dimanche pour la 2^{ème}).
- Si plusieurs activités sur la même période le véhicule LDD est attribué en priorité à :
 - Durée du séjour la plus longue / 2. Destination la plus éloignée / 3. Groupe le plus nombreux

NB : Le club n'assure pas la gestion du transport pour les sorties locales ou de moins de 4 personnes (encadrant inclus). Les participants organisent leur transport avec des véhicules personnels et se partagent les frais sur une base de

1.3 Solutions pour les activités ne bénéficiant pas du minibus LDD.

Véhicules	Conditions	Exemple de coût de location :	
		WE Pyrénées	7 jours
Minibus du Comité Départemental Olympique et Sportif CDOS (Châssis court)	<ul style="list-style-type: none"> Minibus Toyota 9 non rallongé. Idéal pour 8 personnes Tarif au km (0,35€) indépendant de la durée. A pré-réserver qlqs semaines à l'avance à la page https://cdos16.fr/mise-a-disposition-dun-minibus/ Caution de 1000€ 	<ul style="list-style-type: none"> - 280€ (800km) - 350€ (1000km) 	<ul style="list-style-type: none"> - 472€ (1350km) - 525€ (1500km)
Garage Chauveau Fléac	<ul style="list-style-type: none"> Minibus Renault Trafic 9P L1 (non rallongé) Caution de 1000€ 		<ul style="list-style-type: none"> - 481€ (1350km) - 519€ (1500km)
Super U La Couronne (Châssis court)	<ul style="list-style-type: none"> Minibus ford Tourneo non rallongé. Tarif lié à la distance et au nombre de jours Possibilité de rendez-vous sur parking Super-U pour départ vendredi après 17h. Retour véhicule lundi 9h. Franchise de 1000€. Option franchise 300€ : ~20€/jour 	<ul style="list-style-type: none"> 260€ (1000km franchise 1500€) 289€ (1000km franchise 300€) 	<ul style="list-style-type: none"> 642€ (1350km franchise 1000€) 706€ (1350km franchise 300€)
Loueurs traditionnels (Europcar, etc.) Minibus rallongés sur demande	<ul style="list-style-type: none"> Réservation en ligne avec demande devis. (Possibilité de demander la réservation par Bernard Beaud) Un jour supplémentaire est facturé si le véhicule est pris avant 17h le vendredi (à la charge des participants) Option franchise 1000€ obligatoire. 	<ul style="list-style-type: none"> 323€ (1000km franchise 1000€) 283€ (1000km franchise 3000€) 	<ul style="list-style-type: none"> 696€ (1500km franchise 1000€) 580€ (1500km franchise 3000€)

NB : Le(s) véhicule(s) doit(vent) être retourné(s) propre(s). Tout supplément de nettoyage facturé par le loueur devra être remboursé par les utilisateurs.

2 Minibus LDD du club

Le minibus LDD Ford Transit est loué pour une durée de 3 ans chez Europcar (, assistance et assurance inclus), avec un forfait kilométrique annuel de 28000 km (± 6 %). Kilométrage au début de la location : 55950km.



- **Adresse de stationnement** : Maison des Sports du CDOS - Domaine de la Combe - 241 Rue des Mesniers - 16710 Saint-Yrieix (*code portail : 1234A*). Le minibus est généralement garé sur la parking à gauche du portail du CDOS près des minibus du club de kayak (voir photo ci-contre)
- **Immatriculation** : **GM-124-DF**
- **Contrat LLD Europcar** : **n°650387**

2.1 Conditions d'utilisation :

- **Assurance** : tous les adhérents inscrits à une sortie collective peuvent tour à tour conduire le minibus, ils sont assurés pour, et sans déclaration préalable du conducteur. Toutefois, ils ne devront pas être sous le coup d'une interdiction de conduire par la loi. Tous les conducteurs potentiels devront être en possession de l'original de leur permis de conduire.
- **Assistance** : **24h/24 7j/7. Elle comprend** :
 - le dépannage sur place (panne simple et réparable de suite)
 - Un remorquage vers un garage (panne conséquente) avec mise à disposition d'un véhicule de prêt (7 jours max).
Contactez l'assistance 24h/24 au 01 41 85 81 84.
- **Franchise** :
 - en cas d'incident (impact sur carrosserie...) /accident non lié au conducteur, le club prend en charge la franchise de 1800 €.
 - en cas d'incident/accident lié au conducteur (non-respect des règles de sécurité/du code de la route), la franchise de 1800€ sera payée par les utilisateurs.
- **Sécurité** :
 - Le contrat inclut l'entretien et le forfait pneus hiver/été (pneus hiver de 1^{er} novembre au 31 mars).
 - 2 triangles, 2gilets jaunes et 1 paire de chaînes à neige (sous banquette siège avant milieu) sont à disposition à l'intérieur du minibus.

2.2 Avant la sortie

- La clé est à emprunter chez le gestionnaire du matériel : **Jacques Blancher**. En son absence, le double des clés est disponible chez Bernard Braud.
- Le minibus peut être pris la veille de la sortie **après 14h** uniquement pour effectuer la trajet aller de la sortie. Pour un départ avant 14h, il faut compter un jour de plus au tarif de la sortie.
- Le compteur kilométrique doit être relevé et noté dans le cahier rangé à demeure dans la boîte à gants. bernardbraud55@orange.fr

2.3 Pendant la sortie

- Si le voyant de l'Ad Blue s'allume, le plein (bouchon bleu en-dessous du bouchon principal noir, pour le plein de Gasoil), doit être effectué via le bidon stocké dans le coffre. (Si absence de réserve, acheter bidon en grande surface ou station service)
- Eviter si possible :
 - de se garer sur les parkings ou autres trop encombrés (risques d'accrochage)
 - les branches et ronciers dans les chemins (rayures faciles)

2.4 Après la sortie

- Le plein de gazole doit être effectué comme pour une location traditionnelle
- Le minibus doit être rendu propre :
 - Extérieur : n'importe quelle station de lavage sous portique au tarif de base (remboursement sur justificatif)
 - Intérieur : un kit de nettoyage est à l'intérieur du minibus.
- Le compteur kilométrique doit être de nouveau relevé et noté dans le cahier rangé à demeure dans la boîte à gants. La photo du relevé doit être envoyée par SMS ou mail au gestionnaire des sorties collectives (**Bernard Braud : 06 89 86 54 29 / bernardbraud55@orange.fr**)
- Signaler tout problème inhérent au minibus par mail à Bernard Braud

3 Minibus du CDOS



- **Adresse de stationnement** : Maison des Sports du CDOS - Domaine de la Combe - 241 Rue des Mesniers - 16710 Saint-Yrieix (*code portail : 1234A*). Le minibus est généralement garé sur la parking à gauche du portail du CDOS près des minibus du club de kayak (voir photo ci-contre)
- **Immatriculation** : **GR-641-WD**

3.1 Conditions d'utilisation :

- **Disponibilité.** Elle est visible directement à la page <https://cdos16.fr/mise-a-disposition-dun-minibus/>. A longue échéance, si le planning n'est pas encore disponible, appeler le **05 45 25 30 48**
- **Réservation en ligne.** Remplir le questionnaire dont les principales réponses sont:
 - Je réserve en tant que « Comité adhérent au CDOS »
 - Nom de votre association « Club Alpin Français de l'Angoumois »
 - Adresse complète du siège social de votre association: « HALLE DES SPORTS DE MA CAMPAGNE 41 RUE DE LA CROIX LANAUVE 16000 ANGOULEME »
 - email générique de contact: cafangouleme@ffcam.fr
 - Il faut ensuite renseigner :
 - N° et date du permis de conduire du conducteur principal (jj/mm/aaaa)
 - N° et date du permis de conduire du second conducteur si nécessaire

Quelques jours après la demande un courriel est envoyé au demandeur pour confirmer ou non la réservation. Elle apparaît alors en bleu avec le nom du Club Alpin dans le planning du lien ci-dessus.

- **Annulation** : Pas de pénalité prévu si annulation 3 jours avant la sortie. Avertir de l'annulation dès que possible au **05 45 25 30 48** ;
- **Caution** : Le club a déjà fourni pour l'année :
 - le chèque de 1000€ en caution du contrat de louage
 - le chèque de 45€ en caution d'un éventuel nettoyage du véhicule

3.2 Avant la sortie

- **Permis de conduire** : envoyer les **copies numérisées (pas de photo)** du permis de conduire du ou des conducteurs désignés au moins 1 semaine avant la sortie à **Mme Laplagne « charente@franceolympique.com »** ;
- **Signature du contrat** : Le CDOS envoie le contrat à l'organisateur pour connaissance, demande la copie numérisée des permis de conduire si non fournie ;
- **Mise à disposition** : Les jours ouvrés uniquement. Appeler le **05 45 25 30 48** pour convenir d'un rendez-vous avant 15h30 maxi si possible (débauche du personnel CDOS à 16h) ; L'état des lieux sera fait avec la remise de clés.

3.3 Pendant la sortie

- **Eviter si possible** :
 - de se garer sur les parkings ou autres trop encombrés (risques d'accrochage)
 - les branches et ronciers dans les chemins (rayures faciles)

3.4 Après la sortie

- **Le plein de gazole doit être effectué** comme pour une location traditionnelle
- **Le minibus doit être rendu propre** :
 - Extérieur : n'importe quelle station de lavage sous portique au tarif de base (remboursement sur justificatif)
 - Intérieur : un kit de nettoyage est à l'intérieur du minibus.
- **Remise des clés** : le lundi matin après 8h30 (embauche). Si le responsable ne peut être présent il peut déléguer. L'état des lieux est effectué et les 10 pages du contrat sont paraphées puis une copie est remise.
- **Parking** : On peut se garer sur le parking du CDOS à n'importe quelle heure de la nuit en ouvrant le portail avec le code.